

SECRETAIRE GENERAL ACADEMIQUE

- *Honorables Députés et Sénateurs ;*
- *Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Sociales ;*
- *Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, ici représenté ;*
- *Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires Sociales ;*
- *Monsieur le Bourgmestre de la commune de Lingwala ;*
- *Messieurs les Directeurs Généraux des Affaires Sociales ;*
- *Mesdames et Messieurs membres du cabinet de son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Sociales ;*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants des structures partenaires de l'Institut National du Travail Social ;*
- *Messieurs les Directeurs Chefs de Service des Affaires Sociales ;*
- *Messieurs les membres du Corps Académique et Scientifique de l'INTS ;*
- *Mesdames et Messieurs du corps administratif, technique et ouvrier ;*
- *Distingués invités (à vos titres et qualités respectifs);*
- *Camarades étudiantes et étudiants,*

A l'occasion de la clôture de l'année académique 2022-2023, j'ai l'insigne honneur de vous présenter le rapport académique ci-dessous

Tout en relevant entièrement du Ministère des Affaires Sociales, l'Institut National du Travail Social fonctionne en se conformant scrupuleusement à la réglementation en vigueur, édictée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire. Le présent rapport sanctionne le fonctionnement de l'Institut National du Travail Social, « INTS » en sigle, durant l'année académique 2022-2023. Il est articulé en 8 points :

1. Du calendrier Académique

Le calendrier académique, telqu'édicté dans l'Instruction N°024/MINESU/CAB.MIN/MNB/BLB/2023 du 06 Janvier 2023, a été rigoureusement respecté à l'Institut National du Travail Social. L'année académique 2022-2023 a effectivement débuté le lundi 11 novembre 2022 et s'est poursuivi jusqu'au 06 Octobre 2023.

Aucune difficulté majeure n'a ralenti les activités académiques.

Le Comité de Gestion a usé de toute sa sagesse afin de permettre que les activités se déroulent telles qu'elles étaient prévues. Les résultats des examens du premier semestre ont été publiés, les examens du second semestre se sont bien déroulés.

2. Du fonctionnement des organes de décision et de consultation

Au cours de l'année académique 2022-2023, les organes de décision et de consultation ont fonctionné normalement. Le Conseil de l'Institut, le Comité de Gestion et le Conseil de Section ont tenu leurs réunions ordinaires. En cas d'urgence et selon la nécessité, ils ont organisé également des réunions extraordinaires pour le bon fonctionnement de l'institut.

3. Du personnel Académique et Scientifique

Pour l'année académique 2022-2023, l'Institut National du Travail Social, dans la réalisation de ses objectifs, a compté sur des prestations élogieuses d'un corps académique et scientifique constitué de trente –un (31) enseignants. Le corps académique était composé de dix (10) Professeurs, des domaines variés (Anthropologie, Sociologie, Sciences Administratives et Politiques, Economie et Gestion). Le corps scientifique, quant à lui, était composé de cinq (5) Chefs de Travaux, onze (11) Assistants, quatre (4) Chargés de la Pratique Professionnelle et d'un Expert en secourisme.

Pour un effectif de 173 Etudiants inscrits à l'Institut National du Travail Social, au courant de l'année académique 2022-2023, le taux d'encadrement a été de six (6) Etudiants pour un Enseignant, dix-sept (17) Etudiants pour un Professeur , trente-cinq (35) Etudiants pour un Chef de Travaux, seize (16) Etudiants pour un Assistant et quarante-trois (43) Etudiants pour un Assistant chargé de Pratique Professionnelle.

Ces conditions ont permis d'offrir aux Etudiants un encadrement de qualité, tout au long de l'année.

4.Des Etudiants

L'institution a fonctionné au cours de cette année avec un effectif de 173 Etudiants.

Depuis l'arrivée de l'actuel Comité de Gestion, des efforts de sensibilisation sont en train d'être fournis dans la ville de Kinshasa comme dans des provinces pour intéresser les jeunes sur l'offre de formation de l'Institut National du Travail Social. De façon particulière, les écoles organisant les humanités sociales sont en train d'être approchées également. Quelques banderoles ont été déployées dans la ville pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes possibles pouvant se faire inscrire comme Etudiants pour l'année Académique 2023-2024. Nous signalons aussi quelques émissions de vulgarisation tenues sur certaines chaînes de radio et de télévision de la capitale.

5.Des enseignements

Le programme des cours arrêté pour l'année académique 2022 – 2023 s'est exécuté sans faille, et ceci, conformément au canevas d'attribution des charges horaires établies au début de l'année. Aucun cours n'a été reporté pour l'année académique en cours. Les stages et les visites guidées se sont réalisés sous la supervision des Chargés de Pratique Professionnelle et du bureau de la section chargé de stage.

5.1 Etat des lieux des enseignements

Les enseignements se sont très bien déroulés et sont arrivés à la fin et ont été sanctionnés par les deux sessions d'examens.

5.2 Du Contrôle de Scolarité des Finalistes

Le contrôle de scolarité des Etudiants finalistes a été effectué par la Commission de contrôle de scolarité, déployée sur le terrain par Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire. Les experts ont examiné tous les dossiers pour retracer le cursus d'études de chaque Etudiant finaliste (G3 et L2). La Commission a apprécié la bonne tenue des dossiers de nos Etudiants ainsi que des palmarès. Nous avons exigé et obtenu de chaque Etudiant la légalisation, au niveau de la commune, des photocopies des titres de base afin qu'elles soient certifiées conformes aux originaux. Huit de nos Etudiants sur un total de 75 des classes

terminales qui ne l'avaient pas fait auparavant ont déposé leurs Diplômes d'Etat.

En général tout s'est très bien déroulé.

5.3 Du stage et de la pratique professionnelle

Le stage s'est effectué en deux phases. La première a concerné les promotions montantes (Première année de Licence LMD, Deuxième année de Licence LMD, Pré- Licence et Première année de Licence ancien système. La deuxième phase a programmé des classes terminales (Troisième année de Graduat et Deuxième année de Licence, ancien système).

Pour les promotions montantes, 98 Etudiants au total ont été affectés dans quarante et une (41) structures. 18 Etudiants en Première année de Licence LMD ,33 en Deuxième année de Licence LMD ,4 en Pré-Licence et 34 en Première année de Licence ancien système.

Pour les promotions terminales, comme déjà rappelé ;75 Etudiants ont effectué leur stage : 41, en Troisième année de Graduat et 34, en Deuxième année de Licence.

6.De la Recherche et de la Publication

En ce qui concerne la recherche et les publications, le personnel académique comme scientifique de l'Institut National du Travail Social est capable de produire des articles qui font rayonner l'institut. Cependant, ce dernier n'a pas encore sa propre revue

scientifique qui peut faciliter ses publications. Voilà pourquoi cette rubrique de la recherche et de la documentation est réduite aux simples Travaux de Fin de Cycle qui sont orientés et suivis par nos Professeurs, avec l'encadrement de la Direction de notre Section.

Nous avons pris à bras le corps cette situation et avons proposé des solutions contenues dans le plan stratégique de l'INTS 2023-2027 En plus, ce grand service de recherche et documentation n'a, à l'heure actuelle, que trois agents ; un Chef de Division et deux Chefs de Bureau.

7. De la formation et des conférences

La formation que l'INTS offre aux étudiants comprend : des cours théoriques, des travaux pratiques, les travaux de recherche, le stage et les visites guidées. A part ce volet classique, l'INTS organise des conférences dans plusieurs secteurs. Il a abrité une conférence sur la santé mentale animée par le Prof TSHIBANGU, une autre conférence a eu lieu le samedi 05 Août 2023 sur "Règles sujet Tabou" par l'Association Santé et Développement de la femme et de l'enfant animée par Dr Hornella ,Dr Dide Yange et Dr Ndjibu Bijoux .

Les Etudiants de l'INTS ont élargi leurs connaissances sur la Croix Rouge et ses principes lors de la remise des Brevets aux

membres de la Brigade de l'INTS dénommée NKUYI SISI JULIE (du nom du Président Provincial de la Croix Rouge de la ville de Kinshasa.

Nous ne pouvons oublier l'importante formation du corps académique sur le système LMD tenue le 12 Mai 2023 par le Professeur Modeste KISANGALA de l'UNIKIN.

Par ailleurs, nous ne saurons passer sous silence les difficultés rencontrées liées au manque de frais de fonctionnement et à la mobilité des agents et étudiants surtout pendant la période de stage.

8. De la coopération

Au niveau national, l'institut bénéficie d'un appui particulier du Gouvernement par l'entremise du Ministère des Affaires Sociales (MINAS), qui est son autorité de tutelle. Les autres Ministères sont également en étroite collaboration avec l'institution, chacun selon son secteur d'activités. C'est le cas du Ministère de la Santé Publique à travers son Programme National Multisectoriel de lutte contre le Sida, PNMLS en sigle, avec lequel, l'INTS a pris part à un l'atelier de renforcement des capacités ; de l'Unicef, la Croix Rouge de la RDC , le Centre Wallonie-Bruxelles .

Outre le cadre institutionnel, l'Institut National du Travail Social travaille également en collaboration avec quelques structures de la Société Civile, dont le Réseau des Associations Congolaises des

Jeunes, RACOU en sigle et le Centre d'Expertise en Droits Humains et Criminologie, CEDHUC en sigle.

Au niveau international, l'institut a bénéficié d'un partenariat avec l'IBCR, avec qui il a beaucoup travaillé et continue à travailler, pour produire une trousse des formations sur la protection de l'enfant et les pratiques adaptées à l'enfant. C'est dans ce cadre que l'Institut National du Travail Social a pris part à l'atelier du lancement du nouveau mandat de cette structure.

Nous comptons relancer le partenariat avec les hautes écoles de Mons et Nantes et promouvoir de nouveaux partenariats avec des organismes publics et privés, nationaux qui œuvrent dans le domaine de la protection sociale.

Honorables ,Excellences, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, voici présenté le rapport académique de l'exercice 2022-2023.

Je vous remercie.